



BULLETIN D'INFORMATION

Le directeur de Course informe l'ensemble des équipages que suite au phénomène cyclonique en cours et conformément aux dispositions prises par la Préfecture, le tracé du TRADITOUR est modifié comme suit :

Etape 1 – Terre de Bas – Terre de Bas - (Samedi 7 juillet 2018) Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Etape 2 – Pointe-à-Pitre – Capesterre-Belle-Eau (mardi 10 juillet 2018) - Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Etape 3 – Capesterre-Belle-Eau – Sainte-Anne (mercredi 11 juillet 2018) - Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Etape 4 – Sainte-Anne – Saint-François (jeudi 12 juillet 2018) - Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Etape 5 – Baie-Mahault – Sainte-Rose (vendredi 13 juillet 2018) - Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Etape 6 – Sainte-Rose – Port-Louis (samedi 14 juillet 2018) - Parcours modifié : Avenant consultable au tableau d'affichage le 6 juillet 2018

Subséquentement les éléments logistiques (retour des canots, retour des remorques, redémarrage de l'épreuve à Pointe-à-Pitre...) feront l'objet de briefing des patrons demain avant le départ.

Ainsi, en conscience et en consultation avec les autorités, l'organisation du TRADITOUR a donc pris la décision de maintenir la compétition, tout en laissant passer le phénomène climatique qui concerne l'arc Antillais.

L'A.N.A.S.A, Cataraïbes et la Classe des Canots Saintois de Voile Traditionnelle savent que les aléas climatiques – avec lesquels tout bon marin apprend à vivre – ne viendront pas ternir la magnifique fête nautique qu'ils préparent depuis maintenant plusieurs mois.

L'organisateur